

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

VIH/ Sida : dépistage gratuit au CASS-GA



Photo: DR

Le DG de la CNSS Charles Mendoume procédant au lancement de la campagne anti-Sida.

SCOM
Libreville/Gabon

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Dr Charles Mendoume, a procédé, vendredi dernier, au lancement de la campagne de dépistage gratuit au VIH/Sida durant ce mois de décembre dédié à cette maladie. Cette campagne gratuite se déroule au Centre d'action sanitaire et sociale Gisèle Ayoune (CASS-GA), structure médicale sous tutelle de la CNSS, sise dans le 3^e arrondissement de Libreville. L'opération se déroule dans le cadre de la journée mondiale contre le Sida marquée notamment cette année par l'inquiétude grandissante au sujet du niveau de contamination chez les jeunes.

Vu que la pandémie affecte près de 40 millions de personnes à travers le monde – 53 000 personnes vivent avec le VIH au Gabon –, le DG de la CNSS estime que l'organisme qu'il dirige joue un rôle très important dans la lutte contre ce fléau.

Et Charles Mendoume de préciser : " Ce rôle se situe à trois niveaux : la recherche des solutions préventives, la prise en charge

efficace des malades et la communication. Aussi, ce type de journée offre-t-elle aux populations et à nos malades l'opportunité de s'entretenir avec les spécialistes du CASS-GA dont la qualification n'est plus à démontrer. "

Le responsable du CASS-GA, Dr Guy Roger Nguimbi, a tenu à relever que " cette opération de dépistage gratuit du VIH-Sida est étroitement liée à l'existence du CTA n° 19 dirigé par Dr Kiki Francisca épouse Oberdeno et constitue l'aboutissement d'un travail collectif considérable entrepris en avril 2018 ". Il a rassuré sur le fait que d'autres activités sont mises en branle pour une bonne cohésion des équipes et l'efficacité des pratiques médicales.

Pour s'imprégner de la qualité du service, le DG de la CNSS a effectué le circuit du patient à dépister. À savoir l'enregistrement, le prélèvement au laboratoire, l'attente des résultats et le retrait de ceux-ci chez le psychologue.

À noter que depuis le 1^{er} décembre, plus d'une centaine de personnes ont été reçues par le staff du CASS-GA.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 3 décembre 2020
Appel à manifestation d'intérêt : N° 07/MER/ CDC/2020
Nom du projet : Maintenance des Equipements et Supports IBM
Source de financement : Fonds propres budget 2021

1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations lance un appel d'offres pour la maintenance et le support IBM des équipements informatiques des sites de la Caisse des Dépôts et Consignations.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en 2 lots suivants :

- Lot n°1 : Maintenance des équipements informatiques ;
- Lot n°2 : Support IBM.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour les 2 lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les 2 lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire des 2 lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Secrétariat Général de la Caisse des Dépôts et Consignations
 BP : 8820 Libreville-Gabon
 2^{ème} étage Immeuble ORCHIDIA

Le paiement au Trésor Public se fait sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 22 décembre 2020 à 10H00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 22 décembre 2020 à 11H00 dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations sise à l'Immeuble ORCHIDIA, à l'avenue de Cointet.

Le Directeur Général des Marchés
Publics

Eugène Pénafort 

 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Administrateur Directeur
Général

Patricia Danielle-MANON 

 L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL